



Madame Elisabeth Borne
Ministre en charge des transports

Ministère des Transports
92055 Paris-La défense Cedex

Cathy APOURCEAU-POLY

Lens, le 13 septembre 2018

Sénatrice du Pas-de-Calais

Madame la Ministre,

Membre du Groupe
Communiste,
Républicain et Citoyen

La publication au début du mois d'août, du projet de modification du corridor Mer du nord-Méditerranée continue à provoquer beaucoup d'interrogations chez les élus du littoral, les syndicalistes portuaires et le monde patronal.

Membre de la Commission des
Affaires Sociales

« Nous traiter comme l'a fait la Commission Européenne, c'est quasiment du mépris ». Je partage, Madame la Ministre, ces propos du président de la CCI-Haut de France. Quel que soit sa forme, le Brexit va impacter les ports français des littoraux de la Manche et de la Mer du Nord.

c.apourceau-poly@senat.fr

Dans mon département, le port de Calais, qui fait face à un investissement historique de plus de 600 millions d'euros, est en première ligne ; le modèle économique de « Calais-Port 2015 », construit avant le Brexit, repose sur une croissance annuel du trafic d'1.3% l'an.

Assistant : Bertrand Péricaud
Tél. : 06.73.62.21.90
b.pericaud@wanadoo.fr

Il est donc impensable que la Commission Européenne puisse envisager un instant, de détourner en cas de Brexit dur, le trafic originaire d'Irlande, et transitant par Calais, vers ses grands concurrents...les ports belges.

D'après la direction de la SEPD, en charge de la gestion des ports de Boulogne et Calais, on parle de plusieurs dizaines de milliers de camions ; ce qui pourrait paraître marginal quand on rapproche ce chiffre des deux millions de camions qui sont passés par le port de Calais en 2017. Le président Puissesseau considère quant à lui, que « ce n'est pas marginal. Il n'y a plus de marginalité aujourd'hui... »

C'est pourquoi, Madame la Ministre, je vous demande quelles mesures sont actuellement à l'œuvre, pour amener la Commission Européenne à respecter la place des ports français dans le schéma des corridors maritimes ; et particulièrement ceux de Calais et Dunkerque engagés dans des investissements très lourds .

Au-delà, existe-t-il un « plan B », en cas d'absence d'accord sur le Brexit entre l'Union Européenne et le Royaume Uni ; un accord bilatéral

franco-britannique pour préserver le hub logistique exceptionnel du Calais ?

Dans l'attente de vous lire,

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Cathy Apourceau-Poly
Sénatrice du Pas-de-Calais

